

COMMENT DONNER ?

- **PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE**

Remplir le formulaire au verso et l'adresser accompagné d'un RIB à :
Association Diocésaine de Nanterre
85 rue de Suresnes
92022 NANTERRE cedex

Ou directement en ligne : www.diocese92.fr/donner-regulierement

- **PAR CARTE BANCAIRE EN LIGNE**

www.diocese92.fr/donner

- **PAR CHÈQUE**

À l'ordre de ma paroisse et envoyé à celle-ci
Je verse €

- **EN ESPÈCES**

Je verse €

DÉDUCTIONS FISCALES

Particuliers : Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Vous donnez

150 €
350 €
500 €

Cela vous coûte

51 €
119 €
170 €

L'ÉGLISE DANS LES HAUTS-DE-SEINE, C'EST :

190

Prêtres (dont 122 en mission diocésaine)

18

Séminaristes

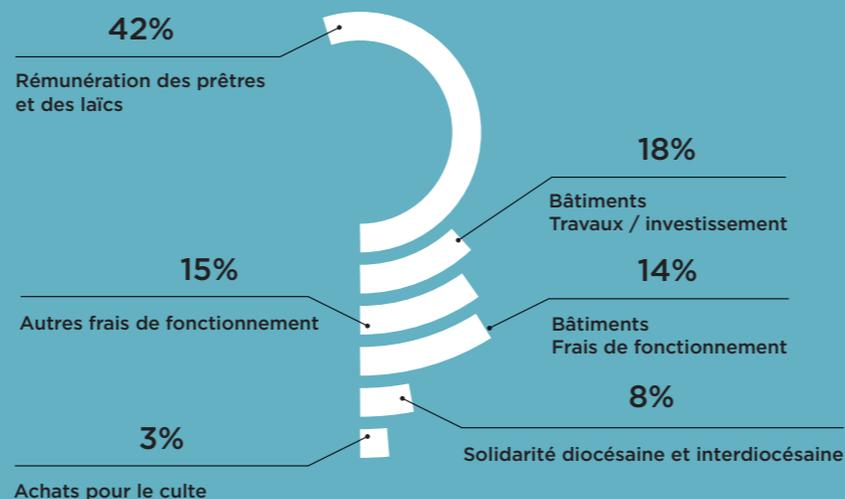
236

Laïcs en mission

55

Diacres

LES CHARGES DE L'ÉGLISE DANS LES HAUTS-DE-SEINE :



Toutes les charges du diocèse sont au service de l'annonce de l'Évangile. Dans les Hauts-de-Seine, 70% des églises appartiennent au diocèse qui doit en assurer l'entretien. Tous nos prêtres sont logés et reçoivent le même traitement : 1092 euros nets de revenu mensuel en 2016.

www.diocese92.fr

Votre paroisse vous remercie pour votre soutien



**TÉMOIGNER
VOTRE ATTACHEMENT
À LA VIE DE L'ÉGLISE**

le
DENIER
de l'Église catholique

SI L'ÉGLISE PEUT TANT VOUS DONNER, C'EST GRÂCE AU DENIER

